

Conférence sur la réglementation de la CRF 2018 Réglementation souple : Assurer la sécurité + Faciliter l'innovation 26-27 novembre 2018

Centre de conférences et d'événements d'Ottawa, 200 chemin Coventry, Ottawa

Jour 1 - Conception agile de la réglementation

7: h 30	Inscription	Atrium
8 h 30	Allocution de bienvenue Dre Siddika Mithani, présidente, Agence de la santé publique du Canada et SM championne de la l	Plénière CRF
	Exposés principaux	Plénière
8 h 40	L'honorable Scott Brison, Président du Conseil du Trésor et ministre du Gouvernement numériqu	Je
9 h	Dominic Barton, associé principal et associé directeur émérite mondial, McKinsey & Company, et président du Conseil consultatif en matière de croissance économique.	
9 h 50	Dr Cary Coglianese, professeur de sciences politiques et professeur de droit Edward B. Shils; directeur du Penn Program on Regulation, Université de Pennsylvanie.	
10 h 40	Pause de réseautage	Atrium et 118 A
11 h	Études de cas	
	Choix des instruments	118 C
	Un système de réglementation souple renose sur la canacité des organismes de réglementation o	l'évaluer



Un système de réglementation souple repose sur la capacité des organismes de réglementation d'évaluer l'efficacité des instruments réglementaires et non réglementaires pour atteindre des objectifs stratégiques. Ces études de cas examineront les types d'instruments et évalueront les avantages et les inconvénients afin de déterminer les meilleurs instruments dans un contexte de changement rapide, stimulé par la technologie, et de nouveaux modèles d'affaires.

Animateur : Eric Ward, directeur principal, Horizons de politiques Canada Conférenciers :

Doug Hood, chef exécutif, Commission des alcools et des jeux de l'Ontario Karen Muttersbach, conseillère en gestion des risques, Environnement et Changement climatique Canada Aly Háji, auxiliaire juridique

Expérimentation en matière de réglementation

118**E**

Pour s'assurer que le système de réglementation puisse suivre l'évolution dans les domaines de l'innovation et de la technologie, les organismes de réglementation doivent compter sur des environnements contrôlés où ils peuvent expérimenter de nouvelles technologies sans compromettre la sécurité des Canadiens. En ce qui concerne l'expérimentation, les essais pilotes représentent la solution évidente, car ils contribuent à favoriser l'innovation et à créer de solides partenariats entre les secteurs public et privé. Ces études de cas présenteront des exemples pratiques de façons dont cette approche a été utilisée au Canada et à l'étranger.

Animatrice : Susan Ramonat, présidente directrice générale, Spiritus Conférenciers :

Leigh Sharpington, directeur adjoint, Food Standards Agency, Gouvernement du Royaume-Uni Patricia Pledge, conseillère spéciale, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada Hieu Vu, directeur, Direction générale des produits de santé et des aliments, Santé Canada



Government of Canada

Gouvernement du Canada



Mobilisation en matière de réglementation

Plénière

Les organismes de réglementation ont le défi de développer les méthodes de consultation traditionnelles afin de mobiliser de façon significative les intervenants au cours des étapes de l'élaboration, de la gestion et de l'examen des règlements. Pour que le système favorise l'innovation, les relations entre l'industrie et les organismes de réglementation doivent fondamentalement changer en misant sur un dialogue constant. Ces études de cas permettront de préciser la façon dont il est possible de créer des occasions et de gérer les risques.



Animateur : Thomas Kearney, agent principal de projets, Bureau des partenariats de la communauté des politiques

Conférenciers:

Leanne Hachey, directrice exécutive, Bureau des affaires réglementaires et de l'efficacité des services, gouvernement de la Nouvelle-Écosse

Dan Burns, directeur principal, Intégrité du produit, Bombardier David Turnbull, directeur, Certification nationale des aéronefs, Transports Canada

Coopération en matière de réglementation

118**D**



La coopération et l'harmonisation de la réglementation dans l'ensemble des administrations constituent des facteurs clés pour un système de réglementation souple, offrant un éventail d'avantages aux organismes de réglementation et aux entités qui doivent s'y conformer. Mais c'est beaucoup plus facile à dire qu'à faire. Ces études de cas donneront un aperçu de la façon de commencer, de solliciter du soutien et de poursuivre sur sa lancée pour concrétiser la vision d'un système de réglementation plus simple et moins complexe où prédomine une harmonisation efficace de la réglementation entre les administrations.

Animateur : Kevin Perry, Sous-ministre adjoint, Politiques et planification et Réduction des formalités administratives et des fardeaux réglementaires, gouvernement de l'Ontario Conférencières :

Maria lafano, directrice, UL

Laura Jones, vice-présidente, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante Jean-Guy Forgeron, secrétaire adjoint, Secteur des affaires réglementaires, Secrétariat du Conseil du Trésor, et SMA cochampion de la CRF

12 h 30 Dîner de réseautage

Atrium et 118A

13 h 30 Ateliers

Ces ateliers sont conçus de manière à ce que les participants puissent poursuivre une discussion constructive sur les sujets présentés le matin afin de déterminer la meilleure façon de mettre en application des concepts réglementaires dans nos tâches quotidiennes à la fonction publique fédérale, et comment nous pouvons créer des occasions d'adopter une approche souple à l'égard de la réglementation.



Choix des instruments 118C



Mobilisation en matière Plénière de réglementation



15 h

Expérimentation en matière 118E de réglementation



Coopération en matière 118D de réglementation

14 h 30 Pause de réseautage

Atrium et 118A

Plénière

Retour sur la discussion en plénière Animateur : lan Matheson, Coach exécutif et stratège en leadership

Conférenciers : Diane Allan, Innovation, Sciences et Développement économique Canada; Susan Ramonat, Spiritus; Thomas Kearney, Bureau des partenariats de la communauté des

politiques; Kevin Perry, Gouvernement de l'Ontario

15 h 45 Allocution de clôture

Plénière

Michael Wernick, greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet

16 h 430 Fin du jour 1



Conférence sur la réglementation de la CRF 2018 Réglementation souple : Assurer la sécurité + Faciliter l'innovation 26-27 novembre 2018

Centre de conférences et d'événements d'Ottawa, 200 chemin Coventry, Ottawa

lour 2 - Prostation agile de services réglementaires

	Jour 2 - Prestation agite de services reglementaires	
8 h	Inscription	Atrium
8 h 30	Allocution de bienvenue et cérémonie de graduation du Programme de perfectionnement professionnel en réglementation de la CRF. Gérard Étienne, vice-président, Centre de leadership, Institut sur la gouvernance, et maîte de cérémonie de l'événement	Plénière
	Exposés principaux	Plénière
9 h	John Ossowki, président, Agence des services frontaliers du Canada	
9 h 30	Florentin Blanc, expert-conseil du Groupe de la Banque mondiale	
10 h 30	Pause de réseautage et Carrefour sur l'intelligence artificielle	Atrium et 118A
11 h	Études de cas	
	Surveillance axée sur les risques	Plénière
	Dans le but de rendre la réglementation plus efficace et efficiente, on utilise des approches axiles risques pour passer d'une approche « universelle » à une autre, beaucoup plus segmentée fondée sur les données. Ces études de cas porteront sur des exemples pratiques de la façon d	et



approche est utilisée au Canada et dans d'autres administrations.

Animatrice : Alyssa Daku, chef des données et agente des risques, Agence canadienne d'inspection des aliments

Conférenciers:

Diane Allan, présidente, Mesures Canada, Innovation, Sciences et Développement économique Canada Will Creswell, directeur, Product Safety, Gouvernement du Royaume-Uni Florentin Blanc, expert-conseil du Groupe de la Banque mondiale



118E



Le concept de RCE lance un nouveau paradigme dans les domaines de la conformité et de l'application de la loi reposant sur l'éthique et les sciences comportementales. Les RCE jettent les bases d'une relation efficace entre les entreprises et leurs organismes de réglementation pour l'obtention de meilleurs résultats. Ces études de cas examineront les avantages des RCE actuellement utilisés par des organismes de réglementation au Royaume-Uni.

Animateur : Dr Christopher Hodges, Professeur de systèmes de justice, Université Oxford Conférenciers:

Marcus Rink, inspecteur en chef, Drinking Water Inspectorate, Gouvernement du Royaume-Uni Isabelle Des Chênes, Vice-présidente exécutive, Association Canadienne de l'industrie de la chimie

	Transformation des services en matière de réglementation	118 C
	Nous associons souvent la numérisation des services réglementaires comme étant la transformati soit. Cependant, la transformation va beaucoup plus loin que la numérisation, car elle englobe de nouvelles pratiques commerciales ayant pour but d'améliorer les communications et l'efficacité en l'organisme de réglementation et l'entité réglementée. À l'aide de ces études de cas, nous examine des domaines où une transformation a été amorcée et ferons le point sur les leçons apprises.	ntre
	Animateur : Trajan Schulzke, Directeur, Transformation digitale, CGI	
	Conférenciers : Julie Leese, Dirigeante principale de l'information et directrice générale, Services numériques, Tran Tara Mulrooney, dirigeante principale de la technologie, Alberta Energy Regulator Denis Mulhall, directeur, planification technologique, Agence canadienne d'inspection des aliments	·
	Technologies émergentes dans le domaine de la réglementation	118 D
	Il est possible de tirer profit des technologies émergentes pour élaborer des processus plus efficace efficients. Au cours de cette séance, nous nous pencherons sur certaines de ces technologies noval et verrons de quelle façon elles peuvent améliorer l'efficacité du processus de réglementation. Ces études de cas porteront sur l'utilisation de l'intelligence artificielle et de l'Internet des objets (IdO) de les processus de réglementation. Animateur : Neil Bouwer, Vice-Président, direction générale des services d'innovation et politique École de la fonction publique du Canada Conférencier : Srikanth Mangalam, président, Public Risk Management (PRISM) Institute Serge Joly, directeur général p.i., IC et gestion des données, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté C Wendy Nixon, directrice générale, sûreté de l'aviation, Transports Canada	ans es,
 12 h 30	Dîner de réseautage et Carrefour sur l'intelligence artificielle At	rium et 118 A
13 h 30	Allocution principale Taki Sarantakis, président, École de la fonction publique du Canada	Plénière
14 h 10	Ateliers Ces ateliers sont conçus de manière à ce que les participants puissent poursuivre une discussion constructive sur les sujets présentés le matin afin de déterminer la meilleure façon de mettre en application des concepts réglementaires dans nos tâches quotidiennes à la fonction publique fédé comment nous pouvons créer des occasions d'adopter une approche souple à l'égard de la réglementation. Surveillance axée sur Plénière Transformation des services en	érale, et 118 C
	les risques matière de réglementation	
	Règlements commerciaux 118E domaine de la réglementation	118 D
15 h 10	Pause de réseautage et Carrefour sur l'intelligence artificielle At	rium et 118 A
15 h 40	Retour sur la discussion en plénière Animateur : lan Matheson, coach exécutif et stratège en leadership Conférenciers :Alyssa Daku, Agence canadienne d'inspection des aliments; Dr Christopher Hodges, Université Oxford; Trajan Schulzke, CGI; Neil Bouwer, École de la fonction publique du Canada	Plénière
16 h 20	Mot de la fin Tina Green, Sous-ministre adjointe, Direction générale des opérations réglementaires et des régions, Santé Canada, et SMA cochampionne de la CRF	

Fin du jour 2

16 h 30